



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

électricité

Question écrite n° 123485

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la ministre auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle, sur le cris d'alarme lancé par les élus et les représentants syndicaux de la centrale Émile Huchet de Saint-Avold (Moselle) qui souhaitent que leur direction EON Paris, favorise l'apprentissage par la formation en alternance qui reste le meilleur moyen de former nos jeunes sur des tâches spécifiques. Or la direction de la SNET (société nationale d'électricité et de thermique) abandonne pour l'heure cette possibilité de formation dont pourraient bénéficier les jeunes de notre bassin d'emploi déjà confronté à un fort taux de chômage. La SNET sous les ordres du groupe allemand EON prive les jeunes de la possibilité de formation en alternance qui a été et pourrait encore être assurée par les compétences des salariés de la centrale Émile Huchet. Il lui demande ce que son Gouvernement entend faire afin que la SNET reconsidère sa position vis-à-vis de la formation des jeunes.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123485

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Apprentissage et formation professionnelle

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2011, page 12695

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)